

professionnelles et communautaires des groupes ethnoculturels; ces associations sont d'importantes sources d'information, elles peuvent aider à établir des contacts d'affaires et donner des conseils judicieux sur les caractéristiques culturelles des marchés étrangers;

(pour b et c) Le gouvernement endosse les recommandations citant les avantages que les PME peuvent tirer des ressources des milieux d'affaires ethnoculturels; Patrimoine Canada a d'ailleurs récemment compilé un répertoire de ces ressources. Agriculture et Agroalimentaire Canada a préparé une étude pour faire mieux connaître le marché canadien des mets ethniques qui pourrait servir de « marché-test » pour les PME qui songent à exporter un produit.

d) les PME canadiennes à la recherche de marchés internationaux tirent pleinement parti de la position géographique du Canada qui est bordé au sud par un des plus riches marchés du monde, qui est proche des marchés en pleine expansion de l'Asie-Pacifique et qui a des liens transatlantiques avec les marchés de l'Union européenne, ainsi que le marché grandissant de l'Arctique. (page 47)

Le gouvernement accepte ces recommandations du Comité. C'est pourquoi le précédent ministre du Commerce international, Roy MacLaren, a mentionné dans son allocution d'octobre 1995 devant l'Association des exportateurs canadiens que le gouvernement appuiera davantage certains domaines clés. Compte tenu des consultations avec le secteur privé et des possibilités offertes aux PME, la priorité sera notamment mise sur les débouchés commerciaux au sud de la frontière, sur les marchés à croissance rapide de l'Asie-Pacifique et sur les marchés de l'Union européenne. De plus, comme le Canada accueillera les réunions du mécanisme de Coopération économique Asie- Pacifique en 1997 et que le gouvernement a décidé de faire de 1997 l'Année canadienne de l'Asie- Pacifique, des efforts particuliers seront faits pour aider les PME canadiennes à tirer avantage des possibilités qui nous sont ainsi données d'exploiter les marchés de l'Asie-Pacifique.

Pour la première fois, un chapitre de la Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI) est consacré aux produits, aux services et aux technologies autochtones, grâce au travail d'une nouvelle Équipe sectorielle nationale des autochtones. En 1994, Entreprise autochtone Canada (EAC), un programme d'Industrie Canada ayant pour mandat d'appuyer l'essor des entreprises autochtones, a tenu une table ronde à laquelle ont participé 40 dirigeants d'entreprises autochtones dans le but de faire connaître leur point de vue sur l'élaboration d'approches visant à appuyer l'expansion des marchés et le commerce d'exportation. Les discussions ont fait ressortir la nécessité d'encourager tout particulièrement les entreprises autochtones prospères à accéder aux débouchés qu'offrent les marchés internationaux. En 1995, EAC a lancé l'Initiative d'expansion du commerce et des marchés autochtones en vue d'aider les entreprises autochtones florissantes à élargir leurs marchés au pays et à l'étranger. Dans la foulée de la table ronde initiale, une étude a été réalisée dans le but de répertorier les entreprises autochtones exportatrices, celles qui sont prêtes à exporter et celles qui sont en mesure d'exporter. Cette étude a permis de cerner les besoins des exportateurs autochtones et les lacunes au niveau des efforts de promotion du commerce. Pendant la deuxième moitié de 1995 et au début de 1996, Entreprise autochtone Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Patrimoine Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux ont travaillé avec plusieurs entreprises prêtes à exporter dans le cadre de leur participation à des missions commerciales, de leurs activités de promotion et de leur formation dans le domaine.

L'Équipe du « nord du 60e parallèle » formée au sein de l'Équipe sectorielle nationale des autochtones concentrera ses efforts sur les exportations provenant de la région située au nord du 60e degré de latitude. L'Équipe s'occupera du commerce dans divers secteurs, cernera les besoins des exportateurs et élaborera des stratégies visant à promouvoir les exportations autochtones depuis la région. La création du Conseil de l'Arctique, cet été, offrira des possibilités de valoriser le commerce circumpolaire. Le Canada participe activement à l'Initiative de développement durable de l'Arctique, et il accueillera la Conférence sur le développement durable à l'hiver 1996-1997.

15. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral continue à exploiter tous les moyens dont il dispose, y compris la possibilité de suspendre l'aide bilatérale,